



COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 février 2018 à 18h30.

Présents CA : Jeannette HURTREL, Michèle JOUMARD, Raymond JOUMARD, PAGANO Isabelle, Marc PERTOSA, POLAK Gilbert, Gilles QUERRIEN.

Invités Présents: BURLET-PARENDEL Madeleine, COHENNY Chantal, PHILIPPON Albert.

Excusés : LEBESLOUR Caroline, TRUCHET Paul Truchet.

Absents : JOANNARD Gilles, VIALLE Michael.

Invités excusés: CHINN Jon, LE LEZ Hervé, POETE Fabien.

Invités absents : BERNIZET Jean, BRUEL Julie, GERART Armand.

1 Approbation du compte-rendu du 17 janvier 2018

Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et sera mis en ligne sur le site du CIL en enlevant le point numéro 8.

2 Information concernant la démission de Maxime Guérin.

Maxime dit qu'il n'a plus la motivation nécessaire pour poursuivre sa coopération avec le CIL Gerland Guillotière.

3 Validation des questions CICA :

Une première validation des questions CICA a été faite le 20 février 2018 à 14h, à la fin de la mise en commun des travaux « propreté ».

La deuxième validation a été réalisée le 20 février 2018 à 18 h lors de la réunion préparatoire au CICA .

En synthèse les personnes présentes sont tombées d'accord pour dire à la mairie que notre projet propreté comprenait deux voies, une avec l'espoir de mener des actions de sensibilisation , d'information en coopération avec la mairie, l'autre portant sur les questions CICA qui seront posées le mardi 13 mars à 18h à la mairie du 7^{ème}.

Voici le texte qui sera lu en CICA « En complément à ce Conseil d'arrondissement, comme il l'a fait pour accompagner l'opération Mon 7 sans mégot, le CIL Gerland Guillotière souhaite entamer une coopération sur le sujet de la propreté dans le 7ème, dans le but d'apporter sa contribution et du temps de ses membres à des projets visant à mieux sensibiliser les habitants et accroître la civilité. Nous souhaitons réfléchir à des projets dans ce sens avec les élus et services de la Métropole et de la mairie pour améliorer la propreté concernant les mégots, les déchets, les encombrants et les déjections canines ? »

Comité d'intérêt local Gerland Guillotière

siège social : Maison Ravier 7 rue Ravier 69007 Lyon

contact@cil-gerland-guillotiere.fr - Association loi 1901 N° W0691058110 - contact@cil-gerland-guillotiere.fr

4 Point sur les sous groupes propreté :

Afin de finaliser notre projet propreté les personnes présentes à la réunion ont été d'accord pour rencontrer les personnes responsables à la Métropole et à la mairie du 7^{ème}.

une réunion avec Monsieur Perez et peut être Monsieur Amany est prévue le lundi 12 mars à 10h au 117 rue de Gerland Lyon 7^{ème}, deuxième étage.

4 Retour sur le CICA « modes doux »

Gilles Querrien aimerait avoir un retour de la mairie sur le CICA traitant des « modes doux », pour répondre aux questions de Gilles , Raymond Joumard propose de faire l'analyse des CICA 2016-2017 en notant ce qui été réalisé et ce qui reste à faire et de présenter les résultats lors du prochain CICA, qui pourrait être nommé « CICA des CICA ».

Marc Propose que nous finalisions cette proposition avant le mois de juin 2018, dans nos CA.

5 Préparation de L'Assemblée Générale Ordinaire.

A la question, pouvons nous inviter des personnes non adhérentes et mettre une affiche chez les commerçants, qui a fait débat le 17 janvier 2018, au cours de notre CA, Marc Pertosa s'est informé et n'a pas trouvé une réponse très nette sur son interdiction.

Après échange, les membres du CA ont accepté la proposition d'inviter des non adhérents et de diffuser une affiche chez les commerçants. Cependant Marc réaffirme que seuls les adhérents à jour de leur cotisation auront le droit de vote.

Raymond Joumard se charge de rédiger l'affiche.

Marc Pertosa présente la lettre de convocation qui sera envoyée aux élus et aux adhérents, celle ci est validée à l'unanimité.

Concernant le choix de l'expédition des ordres du jour aux adhérents : mail ou courrier, Marc Pertosa rappelle que notre règlement intérieur du 16 mars 2012, titre II art. 8, prévoit les 2 possibilités. Après échange les membres du CA opte pour le mail et courrier pour ceux qui n'ont pas de mail.

Gilles Querrien se charge de faire les courses pour l'apéritif.

Marc Pertosa rappelle que nous commanderons des brioches à l'étincelle.

6 Renouvellement du CA.

Sont d'accord pour être membre du CA :

Madeleine BURLET -PARENDEL,

Chantal COHENNY,

Jeannette HURTREL,

Michèle JOUMARD,

Raymond JOUMARD,

Marc PERTOSA,

Gilles QUERRIEN,

Ne sont plus d'accord pour être membre du CA :

Gilbert POLAK,

En attente de leur accord pour être membre du CA.

Caroline LEBESLOUR,

Jean Paul TRUCHET,

Fabien POETE,

Philippe LEGENDRE.

Michaël VIALLE

7 Question concernant la ligne de bus C22 en lien avec le T6.

Gilles Querrien se charge de rédiger une lettre au Sytral pour demander de participer à la réunion prévue sur le réaménagement des lignes de bus liée à la création du T6.

8 Abonnement Anciela

La question sera reposée au CA du mois d'avril, Gilles Querrien viendra avec un exemplaire de la revue.

8 Questions diverses.

Concernant la gazette, plusieurs thèmes ont été proposés :

Déplacement urbain, incivilités, propreté, PLU H, Parc Blandan, L'AGO.

Compte rendu Réalisé le jeudi 24 février 2018.

Marc PERTOSA,
Président.